

FICHE PROJET



Administration et gestion du secteur public
Appui à la lutte contre la corruption
Avril 2004-Décembre 2007

Agence d'exécution	Programme des Nations Unies pour le Développement
Contexte	La corruption qui sévit gravement et de manière endémique en République Centrafricaine constitue une menace sérieuse pour la réalisation des OMD. Mais la connaissance du phénomène est encore empirique et insuffisante. Le présent programme d'appui à la lutte contre la corruption, outre qu'il favorisera une meilleure appréhension du phénomène, permettra d'en éliminer la propagation au moyen d'un dispositif institutionnel et d'un environnement juridique réglementaire, tous deux renforcés et devenus plus efficaces.
Description du projet	<p>Sur la base de la coopération entre le PNUD et Transparency International qui a débouché sur une feuille de route décrivant un programme de travail bipartite, le programme se propose de développer ses actions autour de plusieurs volets que sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) la constitution d'une base de données sur la corruption, ii) la définition des principaux axes de la stratégie nationale de lutte contre la corruption, iii) le renforcement du dispositif institutionnel par la création d'un Haut Conseil de la Moralisation de la vie publique, et iv) le développement de la communication et du plaidoyer par la définition et la mise en œuvre des actions pertinentes et communes aux précédents axes. <p>La durée de vie initiale du projet était de 18 mois. L'enveloppe budgétaire consacrée à la réalisation du projet est totalement financée par le PNUD. Elle est estimée à 315,000 USD dont 125,000 USD pris en charge sur les Fonds Thématiques Fiduciaires pour la Gouvernance Démocratique et le reliquat de 190,000 USD sur les ressources du Trac 1.1. Le projet a été prolongé et pris en charge sur les ressources du PNUD et en y intégrant l'appui aux réformes administratives.</p>
Partenariat	Le projet travaille en partenariat avec les structures gouvernementales, les organisations de la société civile, les partenaires au développement du pays, notamment le Fonds Monétaire Internationale, la Banque Mondiale et l'Union Européenne.
Principaux bénéficiaires	<p>Le bénéficiaire de ce projet est l'Etat Centrafricain pour le volet qui consiste en l'appui à la mise en œuvre des réformes administratives en vue de renforcer la transparence dans la gestion de la chose publique.</p> <p>Les autres bénéficiaires sont les Organisations de la société civile, dans le volet sensibilisation pour la prévention dans la lutte contre la corruption où leurs capacités vont être renforcées.</p>
Impact attendu	Les résultats attendus de ce projet sont i) la constitution d'une base de données sur la corruption ; ii) le renforcement du dispositif institutionnel par la création d'un Haut Conseil de la Moralisation de la vie publique iii) le développement de la communication et du plaidoyer autour des questions de la corruption.
Liens avec les OMD	Ce projet est transversal à tous les OMD.

<p>Etat d'avancement actuel</p> <p>Novembre 2006</p>	<p>Le projet a été approuvé le 2 mars 2004. Depuis 2005, des actions ont été entreprises avec les différents acteurs et ont permis de mieux comprendre non seulement la corruption en RCA, mais aussi les principales étapes pour la lutte contre la corruption.</p> <p>Ainsi, il a permis au Gouvernement de mettre en œuvre des réformes importantes sur la masse salariale, qui ont contribué au renforcement de la confiance et de l'amélioration des relations avec les partenaires au développement.</p> <p>D'autres actions seront renforcées dans les prochaines années, conformément aux orientations du PNUD telles que contenues dans le Plan cadre des Nations Unies 2007-2011. Ces actions devraient aboutir à : 1) l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption ainsi que celle d'Information – Education - Communication de la société civile, ii) la collecte et la publication des données sur la corruption sur une base régulière (tous les deux ans) ; iii) la mise en cohérence du dispositif législatif et judiciaire de lutte contre la corruption avec les textes internationaux.</p>
--	--